

CCIVS L'ACTUALITÉ



Isle Vern Salembre
Communauté de Communes

2^{ème} TRIMESTRE 2023

Édito

Mesdames, Messieurs,

Dans ce numéro, à l'aube de la saison estivale, vous trouverez un bon nombre d'actions portées par l'Office de Tourisme de la CCIVS Saint Astier-Neuvic, à destination de tous : habitants, touristes, jeunes ou seniors, en vacances ou non. Profitez-en !

En étroite collaboration avec l'Office de Tourisme de la CCIVS, le département a organisé sur notre territoire en mai, la 11^{ème} édition du rallye Val' Natura.

Le secteur du social n'est pas en reste : les actions menées en faveur des seniors et notamment le bilan du Forum de Printemps qui s'est déroulé au mois de mai vous sont présentées, ainsi que les nombreuses actions conduites par la jeunesse.

J'ai accompagné des élus sur la commune de « Les Lèches » afin de visiter le site de « La Tresse », association ô combien importante pour notre territoire grâce à son engagement en matière d'insertion professionnelle et de recyclage.

Le futur centre intercommunal de santé vous est présenté, ainsi que l'état d'avancement du projet.

Vous trouverez un article du club d'entreprises récemment créé et qui connaît un réel succès. Comme je me plais à le dire, l'économie c'est la vie d'un territoire. Faisons-nous fort d'un réel partenariat avec cette nouvelle entité.

Par ailleurs, face aux récurrentes interrogations d'administrés, j'ai souhaité que l'on apporte quelques précisions concernant le SMD3.

Enfin dans ce numéro figure une nouveauté : une tribune est mise à la disposition d'élus qui souhaitent s'exprimer librement.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Et profitez bien de cette période estivale pour mettre à profit de bons moments florissants et conviviaux.

Bien à vous toutes et tous.

Le Président, Jean-Michel MAGNE

L'Office de tourisme de la CCIVS

L'Office de Tourisme communautaire, avec ses 2 bureaux d'accueil à Saint-Astier et à Neuvic, œuvre toute l'année pour optimiser l'activité et la promotion du territoire. Il tisse en permanence des liens avec les professionnels du tourisme, les hébergeurs, les restaurateurs, les sites touristiques, les prestataires d'activités de loisirs, les organisateurs d'animations, les autres opérateurs du tourisme... Ce relationnel permet de qualifier l'offre, d'accompagner les porteurs de projet dans la mise en œuvre de leurs actions en vue de valoriser les services disponibles sur le territoire. L'offre touristique recensée est saisie et actualisée au quotidien sur la plateforme numérique régionale qui sert à alimenter les nombreux sites web dédiés au tourisme. L'enjeu est de faciliter l'accès à l'information, tant pour les touristes que pour les habitants et ainsi tendre à développer l'activité économique locale.

Une promotion collective

Les actions de promotion sont principalement menées à l'échelle de la vallée de l'Isle, en collaboration avec les Offices de Tourisme de Montpon-Ménéstérol et Mussidan-Villamblard, sous l'égide d'Initiatives et Tourisme en Vallée de l'Isle, association créée il y a plus de 20 ans pour mutualiser les moyens et développer l'image de la destination.



Des outils au service de la promotion



Guide Vacances 2023
Vallée de l'Isle



Guide Se loger 2023
Vallée de l'Isle



Agenda Juillet 2023
Vallée de l'Isle



Guide été 2023
CCIVS Neuvic-St Astier

Les principales éditions se font à cette échelle : le **Guide Vacances**, le **Guide Se Loger**, l'**Agenda de l'été**. A noter que c'est le service communication de la CCIVS qui assure la création graphique des documents.

Une **carte touristique** de la Vallée de l'Isle est également proposée depuis l'été dernier.

Ces supports sont complétés par le **Guide Eté** qui présente notamment des suggestions de visites et d'activités jour par jour, l'agenda mensuel des festivités, document édité tout au long de l'année qui recense les animations organisées sur le territoire communautaire.

Un site internet entièrement remanié : afin d'optimiser la qualité de l'information et d'améliorer l'ergonomie et les fonctionnalités, une nouvelle version du site tourisme-isleperigord.com a été mise en ligne au printemps.



Les accueils de presse



En partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, 2 accueils de presse ont été réalisés au printemps. Ils ont conduit à la publication de 2 articles mettant en lumière le territoire. Patricia Marini, journaliste, a été accueillie et accompagnée par le personnel de l'Office de Tourisme de la CCIVS pendant 2 jours.

Son article de 7 pages « De gare en gare, visitez la vallée de l'Isle » publié dans le MAG Sud-Ouest du 22 avril 2023, invite à la découverte de la vallée de l'Isle en train et à vélo.

Pierre-Yves Chupin, journaliste et critique gastronomique des guides Lebey, a été accueilli sur l'invitation du restaurant Les Singuliers. Il a pu découvrir la cuisine de Louis Festa et certains de ses fournisseurs tels que le Moulin de La Veysière et le Caviar de Neuvic, le Fournil de Bethléem et la ferme aquaponique Nature et Saveurs. Sa venue à Saint-Astier s'est traduite par une publication le 17 avril dans son blog gastronomique le Jour du Lebey, « Destination gourmande, Savoir-faire périgourdin », un joli coup de projecteur pour le territoire communautaire.

Les réseaux sociaux

La Page Facebook de l'Office de Tourisme de la CCIVS : **tourisme CCIVS St Astier-Neuvic**

3 100 abonnés, plus de 120 publications/an dont la moitié obtient plus de 1 500 vues (18 100 vues pour la fête de la lumière à St Astier), près de 257 000 vues au total en 2022.

Venez suivre l'actualité de votre Office de Tourisme et de la vie du territoire : les animations organisées chaque semaine par les associations de la CCIVS, l'ouverture de nouveaux commerces, l'actualité des prestataires touristiques (sites, activités, hébergeurs, restaurants, producteurs, artisans...), les actions de l'Office de Tourisme...

La page Facebook de la vallée de l'Isle : **tourismevalleedelisleenperigord**

2 900 abonnés, 130 publications/an pour un total de 196 000 vues en 2022.

Chaque mardi, le « où est-ce » pour faire deviner dans quelle commune se trouve un coin de la Vallée de l'Isle. Chaque jeudi, un prestataire touristique est mis « à la une ». L'actualité des Offices de Tourisme de la Vallée de l'Isle et des prestataires touristiques est également partagée ainsi que les gros événements.



Val' Natura : du 23 au 26 mai, un rallye sportif et culturel pour les seniors

Cette année, pour sa onzième édition, le Conseil Départemental de la Dordogne a choisi d'organiser cet événement annuel sur le territoire de la CCIVS.

Il s'agit d'un rallye pédestre et culturel visant à faire découvrir le territoire d'une façon originale. Réservé aux seniors, il se déroule sur 4 jours, avec des étapes sportives adaptées, des découvertes culturelles et des visites de sites ouverts exceptionnellement.

Les 120 participants, venus de toute la France (18 départements représentés), munis d'un road-book et par équipe de 2, ont été conduits à randonner pendant 3 jours et à découvrir le patrimoine et les chemins de Neuvic, Douzillac et Sourzac la première journée, Grignols, Vallereuil et Neuvic la deuxième journée, Chantérac, St Aquilin et St Astier le dernier jour.

Les points cumulés sur l'ensemble des journées par chaque équipe a permis d'établir un classement amical final qui a fait l'objet d'une remise de lots aux vainqueurs.



Le pôle « POLITIQUE DU TERRITOIRE » - TOURISME



Afin de compléter les propositions locales, l'Office organise et propose des activités en haute saison : visites commentées de la ville et du clocher de St Astier, circuits de découverte le jeudi après-midi, accueils gourmands à Neuvic, chasse au trésor à Sourzac, été actif. C'est également l'Office qui gère les réservations pour la visite des usines à chaux de St Astier.

L'été actif : en route vers une nouvelle édition

Pour la cinquième année, la CCIVS va reconduire son partenariat avec le Conseil Départemental sur l'opération « été actif ». Il s'agit d'un programme d'activités de pleine nature en juillet et août, subventionnées par les deux collectivités territoriales. Les animations sont ainsi proposées à tarif réduit et sont ouvertes aussi bien aux habitants qu'aux vacanciers. Dès le départ, le choix a été fait d'organiser un rendez-vous sur chacune des 16 communes de la CCIVS.

Au programme cette année des activités variées : parcours de yoga en pleine nature, paddle-kayak, VTT électrique, rando nocturne commentée, trottinette électrique tout terrain, gyrorando, cluedo géant, escape game, motocross, quad, baptême à poney. Au vu du succès rencontré par ces animations, il est vivement recommandé de réserver auprès de l'Office de Tourisme de la CCIVS.



Les circuits du jeudi : une découverte privilégiée du territoire



Cet été, l'accueil de Saint-Astier va organiser 5 après-midis de découverte du territoire. Ces excursions comprennent des visites de sites locaux qui font l'objet d'une ouverture exceptionnelle. Chaque jeudi le programme change. Les déplacements se font en co-voiturage. Ces circuits, ouverts à tous, sont gratuits. Il faut cependant réserver car le nombre de places est limité.

Le programme est disponible à l'Office de Tourisme.

Terra Aventura à Grignols : des commentaires élogieux

Depuis l'été dernier un parcours Terra Aventura a été lancé à Grignols, à l'initiative de la commune, avec le soutien du service tourisme de la CCIVS.

Il s'agit d'une chasse au trésor connectée, accessible gratuitement sur smartphone. Le jeu permet une découverte ludique du village jusqu'à la cache finale où se trouve le trésor. Ce dispositif régional est déployé en Nouvelle Aquitaine depuis quelques années mais Grignols est le premier parcours du territoire à être labellisé. Chaque participant est invité à laisser un commentaire à l'issue du jeu et force est de constater que la balade est unanimement appréciée.



Les visites du clocher : toujours prisées

Autre proposition récurrente, les visites commentées de Saint-Astier avec montée au clocher, pour admirer la vue panoramique sur la vallée. Ces visites gratuites, proposées par l'Office de Tourisme, vont se dérouler cet été le mardi matin et le vendredi matin. A noter que, le nombre de places étant limité, il faut impérativement s'inscrire pour gravir les 230 marches du clocher !



Les visites des carrières à chaux : pensez à réserver !



La visite est spectaculaire. L'accès aux carrières se fait en voiture tant le site est vaste. Munis d'un casque de chantier et d'une chasuble fournis par l'entreprise, les visiteurs descendent dans les galeries pour découvrir le processus de fabrication de la chaux. L'accueil de Saint-Astier gère les demandes de groupes et les réservations pour les visites proposées aux particuliers qui se déroulent le mercredi matin en juillet et août. En vue de répondre aux nombreuses sollicitations et pouvoir ainsi accueillir plus de visiteurs, cette année 2 créneaux de visite sont ouverts, à 8h30 et à 10h.

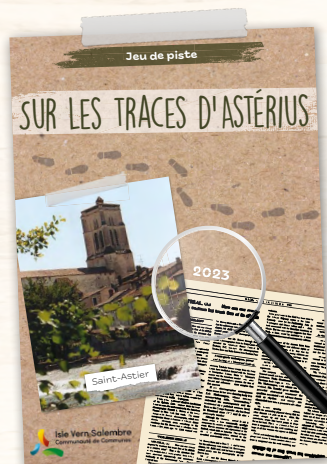
Chasse au trésor à Sourzac

L'accueil de Neuvic propose une chasse au trésor sur le site de l'église à Sourzac les mardis après-midi 18 et 25 juillet, 1er, 8 et 22 août. Une histoire et des énigmes différentes chaque année, une pierre magique cachée à retrouver ; l'activité fait l'unanimité auprès des nombreux participants, le cadre magnifique se prêtant bien à cette animation. Un jeu gratuit, à faire en famille. Pas besoin de s'inscrire, il suffit de se rendre à Sourzac entre 14h30 et 16h30 (dernier départ).



Les jeux de piste (enfants de 6 à 12 ans)

Des supports permettant une découverte ludique sont disponibles dans les accueils de Saint-Astier et Neuvic : « Sur les traces d'Asterius » à Saint-Astier, « A la découverte des épis de faitage de Beauronne », Sam le P'tit détective à Neuvic, Akira à Neuvic. Ces livrets-jeux sont vendus 1 €, récompense à la clé ! D'autres livrets-jeux sont également disponibles à Jaure et à Grignols (gratuits, à retirer sur place).



Des accueils hors les murs



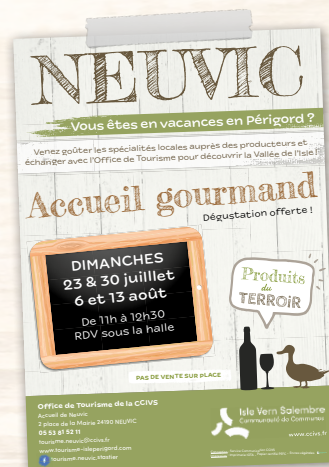
En vue d'aller à la rencontre des vacanciers, l'Office de Tourisme se délocalise lors d'événements festifs organisés sur le territoire.

- La journée des plantes au château de Neuvic
- Cet été, l'Office sera présent avec un stand sur le marché jeudi matin à Saint-Astier

D'autres accueils hors les murs sont prévus :
14 juillet : Marché gourmand nocturne « Neuvic Gourmand » à Neuvic
6 août : Salon d'antiquités militaires à Neuvic
11 août : marché des métiers de savoir-faire au moulin de la Veysière à Neuvic
12 et 13 août : marché des potiers à Beauronne

L'accueil gourmand

Chaque dimanche matin de mi-juillet à mi-août, l'Office de Tourisme se délocalise sous la halle de Neuvic et propose un accueil gourmand en présence des producteurs locaux et des commerçants. Tous sont présents pour rencontrer la clientèle touristique, lui faire découvrir les spécialités gourmandes avec une dégustation offerte et donner envie aux vacanciers de partir à la découverte du territoire. Un rendez-vous fort apprécié des vacanciers qui séjournent en Périgord !



Les supports de découverte disponibles

De nombreux supports papiers sont proposés aux touristes et aux locaux :

- Guide vacances
- Guide se loger
- Guide été
- Agenda mensuel des animations
- Carte touristique
- Plan guide randonnée de la CCIVS (3 €)
- Randonnées pas à pas (fiches détaillées de certains parcours balisés, 0,50 €)
- Carte de la VéloDélices (circuit cyclotouriste passant chez les producteurs locaux)



La promotion se fait également sur le web :

- www.tourisme-isleperigord.com
- www.facebook.com/tourisme.neuvicestastier
- www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord

Retrouvez les chemins de randonnée sur les applications Cirkwi et Visorando.



L'Office de Tourisme de la CCIVS



Accueil de Saint-Astier :

1 rue de la Fontaine - 24110 SAINT-ASTIER

Tél. : 05 53 54 13 85

Courriel : tourisme@ccivs.fr

Ouvert 7j/7 de mi-juillet à fin août

le matin de 9h30 à 12h,

l'après-midi du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Accueil de Neuvic-sur-l'Isle :

2 Place de la Mairie - 24190 NEUVIC-SUR-L'ISLE

Tél. : 05 53 81 52 11

Courriel : tourisme.neuvice@ccivs.fr

Ouvert en juillet-août :

lundi & samedi : 9h30-12h30

Mardi, mercredi, vendredi : 9h30-17h30

Jeudi : 13h30-17h30

Dimanche (mi-juillet à mi-août) accueil gourmand 11h-13h.



Club d'entreprises Isle-Vern-Salembre - Bilan du 1^{er} semestre

Le Club d'Entreprises Isle Vern Salembre, association à but non lucratif, créée fin 2022 à l'initiative de plusieurs entreprises, a démarré cette année. Ce club a pour objectifs :

- D'être un moyen de rencontres entre les entreprises du territoire
- De pouvoir échanger lors de moments conviviaux
- De faire connaître les commerçants, artisans, entrepreneurs du territoire
- De développer la mise en réseau des entreprises locales
- D'être un outil pour mieux répondre aux questions et problématiques des entrepreneurs et un relais pour diriger et conseiller les entreprises

Des actions concrètes ont déjà été mises en place :

- Plusieurs réunions se sont succédées lors du 1^{er} trimestre et se poursuivent jusqu'à la fin de l'année (voir agenda ci-dessous)
- 4 commissions thématiques ont été créées : apprentissage-formation-recrutement/aides-subsidations/vie de l'entreprise/développement durable
- Création d'un site internet (www.clubivs.fr)
- Présence sur les réseaux sociaux (facebook, instagram, linkedin)
- Participation au Forum des Métiers et des Formations de la Cité Scolaire de Ribérac
- Interventions au collège de Neuvic

La formule « apéro-entreprises » rencontre un vif succès, preuve que le besoin était bien présent sur notre territoire ! Les entrepreneurs apprécient ces moments d'échanges, de rencontres et de convivialité. C'est également l'occasion de faire des points réguliers sur l'actualité du territoire et d'inviter des intervenants extérieurs sur des thèmes divers (formations, emploi, recrutement...).

Au bout de 5 mois de fonctionnement, le bilan est déjà très satisfaisant : près de 80 adhérents, des entreprises de tailles très diverses, des domaines variés, bref une belle représentation de la vie économique du territoire Isle Vern Salembre. Cette année, la CCIVS a alloué une aide financière exceptionnelle à l'association afin d'aider au démarrage du club.

Dates des prochaines rencontres :

- **JEUDI 29 JUIN 2023 : 18h30**
Château de Saint-Germain-du-Salembre
- **JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 : 18h30**
La Chantéracoise (Saint-Léon-sur-l'Isle)
- **JEUDI 26 OCTOBRE 2023 : 7h30 et 18h30**
MC Découpe (Neuvic)
- **JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 : 18h30**
Cani-Gourmand (Saint-Astier)



Le pôle « POLITIQUE DU TERRITOIRE »

Le Club d'entreprises Isle-Vern-Salembre en images



Pays de l'Isle en Périgord - Lancement du Défi Foyers à Alimentation Positive

Se faire plaisir avec une alimentation saine, équilibrée, de saison, bio, locale sans augmenter son budget alimentaire ? Rejoignez le défi !

Vous habitez sur la communauté de Communes Isle Vern Salembre, inscrivez-vous ! Le défi est gratuit et ouvert à tout public : personnes seules, couples, foyer avec ou sans enfant, colocataires... souhaitant manger sain sans se ruiner !

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial Le Pays de l'Isle en Périgord, accompagné par AgroBio Périgord organisent ce défi. Profitez d'une ambiance conviviale à l'occasion d'évènements : ateliers cuisine et nutrition, visites de fermes du territoire, ... lors desquels vous pourrez bénéficier d'avis d'experts. Le défi commencera en octobre 2023, 1 atelier par mois est prévu pour une durée de 6 mois.

Pré-inscription sur le site :

www.foyersaalimentationpositive.fr

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez les structures relais :

Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CCIVS

05 53 80 86 86

IsleCo 05 53 82 59 09 ou La Clé 05 53 05 75 44

Bilan Forum de Printemps

Près de 150 seniors ont participé à la deuxième édition du Forum de Printemps le mardi 16 mai 2023 au Château de Neuvic-sur-l'Isle.

La Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) a organisé pour la deuxième année consécutive, le Forum de Printemps des seniors, le mardi 16 mai au Château de Neuvic-sur-l'Isle. Plus de 200 personnes étaient réunies dans le Parc du Château de Neuvic pour une journée dédiée aux seniors et à l'occitan.

Toute la journée, les participants ont pu :

- Profiter de nombreux ateliers (yoga du rire, gestion du stress, mémoire, expression créative, fabrication de produits ménagers écologiques)
- Essayer des activités physiques adaptées (kinball, tir à l'arc, yoga, gym douce et prévention des chutes)
- Se renseigner sur leurs droits et l'offre locale
- S'exercer à la web radio, à la réalité virtuelle, aux simulateurs de vieillissement
- Etre sensibilisés sur la sécurité routière
- Tester le vélo à smoothie et être accompagnés en matière de santé et sport-santé
- Consulter gratuitement une podologue
- Etre accompagnés sur le numérique

Organisé dans le cadre du dispositif « Tisseurs de lien social », porté par le pôle social de la communauté de communes, ce forum a mobilisé 32 structures et associations partenaires.

Les élus de la CCIVS ont souhaité proposer un repas à 5 € à 102 seniors du territoire en prenant en charge une partie du coût du repas à hauteur de 13€ par personne. Le menu était composé de produits locaux et de saison, réalisé par l'Entreprise d'insertion du Château de Neuvic-sur-l'Isle.

Cette année, le Forum était organisé sur le thème de l'occitan, avec la participation de Novelum, Institut d'études occitanes du Périgord, qui a notamment animé la Conférence sur la « Collecte Mémoirelle des rues et lieux-dits de Neuvic » devant près de 50 personnes. La journée a été ponctuée de démonstrations de musiques et danses occitanes réalisées par des bénévoles et le Groupe Folklorique « Los Crocants de Talleirand ».

La journée s'est terminée autour d'un cocktail réunissant seniors, organisateurs et partenaires.

A vos agendas :

- Le prochain temps fort sera organisé pendant la Semaine Bleue du 2 au 6 octobre 2023
- Des journées dédiées à la prévention routière avec tests de conduite seront mises en place prochainement

Informations :

Pôle social de la CCIVS - Tisseurs de lien social :
05 53 80 86 86



Les chiffres de l'édition 2023

- **148 seniors** ont participé (122 seniors de la CCIVS représentant 15 communes sur les 16 de la CCIVS et 26 hors CCIVS)
- **32 structures partenaires**
- **85 personnes** ont animé les ateliers et les stands
- **14 personnes** pour l'organisation interne lors de l'événement (CIAS, pôle social CCIVS, Volontaires en service civique, bénévoles et élus référents « tisseurs de lien social »)
- **50 personnes** ont assisté à la Conférence sur la « Collecte Mémoirelle des rues et lieux-dits de Neuvic » animée par Novelum, Institut d'études occitanes du Périgord
- **102 déjeuners** pour les seniors servis dans le château

Le pôle « SOCIAL » et « JEUNESSE »

Le forum en images



Le pôle « SOCIAL » et « JEUNESSE »

L'été 2023 à l'Espace Jeunes de la CCIVS

La période estivale vient d'être lancée à l'Espace Jeunes.

Le programme de l'été promet d'être riche en activités manuelles, sportives, culturelles. Chaque semaine, les jeunes parcourront un continent à travers des activités de création, des initiations, des découvertes...

Les jeunes seront accueillis par toute l'équipe d'animation dès le lundi 10 juillet.

Des rendez-vous intergénérationnels avec un groupe de jeunes, les volontaires en service civique de la CCIVS et des seniors de la résidence autonomie de Neuvic seront proposés une fois par semaine, sous la forme d'échanges de savoir-faire, d'activités manuelles, de chansons. Au programme, bonne humeur et convivialité !

Tout au long de l'été, les jeunes pourront profiter et s'occuper du jardin mis en place depuis le printemps : semis, désherbage, arrosage, récolte et partage avec les habitants...

N'hésitez pas à venir voir ce beau projet citoyen et échanger avec eux !

Un séjour « sport aventure » est prévu du 21 au 25 août à la base de loisirs de Rouffiac pour les 11-15 ans avec la découverte de nouvelles pratiques sportives (escalade, ski nautique, planche à voile, paddle).

Ouvert pour 30 jeunes, ce séjour a pour objectif de créer une dynamique d'entraide, de favoriser l'autonomie, le dépassement de soi et le vivre ensemble dans un lieu verdoyant.

Rappel : Les places étant limitées, les inscriptions sont obligatoires soit par mail espacejeunes@ccivs.fr soit par téléphone au 06.78.40.38.83

L'Espace Jeunes de la CCIVS sera fermé du lundi 31 juillet au vendredi 11 août inclus.

Réouverture le lundi 14 août.

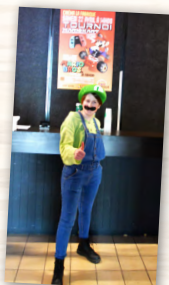
Tournoi Mario Kart

Samedi 22 avril un tournoi de jeux vidéo Mario Kart a été organisé par l'Espace jeunes de la CCIVS en partenariat avec La Fabrique de Saint-Astier.

Le bilan est positif : 31 jeunes ont participé au tournoi et 37 sont venus voir le film Super Mario Bros diffusé après l'évènement !

L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et pleine de concentration : des jeunes motivés et des parents supporters, de l'interaction, de la bonne entente...Les jeunes sont repartis avec des lots (jeu vidéo, affiches de film, casquettes, gourdes...)

68 jeunes de 10 à 25 ans du territoire ont pu bénéficier du tarif symbolique de 1 € au lieu de 4.20 €, dans le cadre de la convention de partenariat entre la CCIVS et la mairie de Saint-Astier, la CCIVS prenant à sa charge la différence.



Projet Robocup

Dans le cadre du projet « robotique et éducation populaire : donner du sens au code » en partenariat avec la Ligue de l'enseignement de la Dordogne, initié par Julien Solassol, animateur et référent à l'Espace Jeunes de la CCIVS, et dans la continuité de la rencontre régionale du 25 mars 2023 à Bordeaux, 6 jeunes ont participé à la rencontre nationale le week-end du 13 et 14 mai 2023 dans la catégorie Rescue Maze Entry, réservée aux moins de 14 ans.

L'équipe « la team EJ » a terminé Championne de France dans sa catégorie : de l'entraide, de l'ingéniosité et de la bonne humeur ont été réunies durant ce week-end « robotique ».

Pour rappel les objectifs du projet étaient de :

- Sensibiliser les jeunes à la robotique par le biais d'ateliers au sein de la structure jeunes communautaire.
- Développer un pôle "nouvelles technologies" en faisant l'acquisition de matériels et en développant des partenariats.
- Favoriser l'accès à ces technologies en permettant la rencontre entre jeunes et entre les générations.

Le pôle « SOCIAL » et « JEUNESSE »

Le centre intercommunal de santé a son visuel !

Le contexte territorial démontrant que notre collectivité est particulièrement sinistrée en matière de présence de médecins traitants a fait que les élus communautaires ont mis en place une commission santé constituée de représentants des 16 communes. Pour rappel, 1 habitant sur 3 n'a plus de médecin traitant et le territoire a perdu 9 praticiens en moins de 8 ans. Ces 3 années de travail, de réflexions et les consultations menées auprès des professionnels présents sur la communauté ont permis d'identifier le besoin de créer un centre intercommunal de santé afin d'installer des médecins généralistes salariés. Ce projet a été voté à la majorité lors du conseil communautaire du 1^{er} septembre 2022.

Positionné au centre de la communauté de communes, sur la commune de Saint-Léon-sur-l'Isle, le bâtiment d'environ 270m² est prévu pour accueillir une équipe administrative et une équipe médicale de médecins, infirmiers et assistants médicaux salariés.

Construit avec des matériaux locaux, le bâtiment se veut fonctionnel et accessible, afin d'accueillir les patients et les équipes médicales et administratives dès la fin de l'année 2024. Il sera composé de 4 cabinets médicaux, 1 cabinet infirmier, un espace d'attente, un espace administratif et une salle de repos.

Les études financières et techniques sont bien avancées et les études architecturales quasiment abouties. Il est désormais possible de découvrir des visuels du futur bâtiment, dont le démarrage des travaux de construction est prévu dès la fin de l'année 2023.

Pour rappel, le budget prévisionnel du centre intercommunal de santé est estimé à 960 900 € TTC, honoraires et frais annexes compris.

Le financement sera couvert par au moins 70 % de subventions (Europe, Etat, Département, Région).



Les élus de la CCIVS visitent la Tresse

A l'initiative du Président de la CCIVS, Jean-Michel MAGNE, des élus de la CCIVS ont visité, le jeudi 27 avril 2023, la Tresse, association d'insertion située à sur la commune de « Les Lèches », qui œuvre pour le tri et recyclage des vêtements.

L'association, qui bien qu'elle ne soit pas située sur le territoire de la Communauté de communes, constitue un important partenaire à la fois par la nature même de son activité (la collecte, le tri et le recyclage des vêtements) mais aussi par la nature des emplois créés. Il s'agit d'emplois en insertion représentant la création de 60 à 70 emplois chaque année. Les employés bénéficient d'un statut particulier, comme tout salarié dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) qui, en plus d'un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), ouvert aux personnes au chômage, sont accompagnés dans la construction de leur projet professionnel et leur insertion dans un emploi plus durable.

L'association comprend une équipe de 45 salariés (36 emplois insertion + 9 permanents) et un conseil d'administration.

Cette visite a permis de prendre la mesure de la quantité de vêtements collectés par l'association, grâce aux 250 points de collecte répartis sur le territoire nord de la Dordogne et 8 départements limitrophes (que les dons de vêtements proviennent des bornes prévues à cet effet – les bornes « Le RELAIS », de dons d'association ou des déchetteries). Les 8 camions de l'association collectent environ 14 tonnes par jour, soit plus de 3 000 tonnes de vêtements à l'année.

Une fois sur place, les vêtements font l'objet d'un tri. Ils sont ensuite valorisés par le réemploi, l'effilochage, l'essuyage. En complément, l'association organise une braderie par trimestre pour écouler une partie du stock de vêtements en bon état.

Enfin, cette rencontre a été l'occasion de pouvoir échanger sur les besoins en recrutement de l'association, pour des postes de chauffeur, manutentionnaire, opérateur de tri (contrat de 6 à 24 mois).

Vous cherchez un emploi ? Nous recrutons !

Prenez votre CV et présentez-vous à 13h30 les jeudis 20 juillet, 17 août, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre

Nos postes à pourvoir :

Chauffeur, manutentionnaire, opérateur de tri
Contrat de 6 mois à 24 mois
35 h / semaine

LA TRESSE

Sortie Mussidan - Echangeur Autoroute Bordeaux
620 rue Fontaine Courtaise
ZAE Les Graules
24400 LES LECHES
05 53 80 06 53 - marion.vital@la-tresse.fr



Le pôle « SOCIAL » et « JEUNESSE »



Vous êtes un particulier, vous êtes intéressé pour visiter la tresse, prenez rendez-vous :
Tél. : 05 53 80 06 53
Courriel : la.tresse@orange.fr

la tresse
Textile et Solidarité

SPANC – aide financière à la réhabilitation des assainissements non collectifs

Les particuliers devant mettre aux normes leur installation d'assainissement non collectif présentant un danger pour les personnes (absence d'installation, rejet d'eaux usées en surface, rejet d'eaux usées au fossé non autorisé), peuvent prétendre à obtenir des aides financières pour aider à la réalisation de ces travaux.

Ainsi, le département de la Dordogne octroie jusqu'à 30% du montant HT des travaux, plafonné à 1 500 € pour les revenus très modestes et à 1 200 € pour les revenus modestes.

Au côté de ce dispositif, la CCIVS apporte elle aussi, sur le territoire des 16 communes la composant, une aide financière de 10% du montant HT des travaux pour toute rénovation, par un propriétaire occupant. Cette aide est plafonnée à 1 500 €.

N'hésitez pas à vérifier votre éligibilité auprès de notre service SPANC :

Tél. : 05 53 03 70 30 - 07 86 56 11 02
spanc@ccivs.fr

Communauté de Communes Isle Vern Salembre

VOTRE ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Une installation dangereuse ou inexistante ?

AIDES POUR LA MISE AUX NORMES :

CCIVS

Aide plafonnée à 1500 € maximum.
égale à 10 % du montant des travaux HT pour les Propriétaires Occupants (PO), en résidence principale et secondaire, sans condition de ressources, réalisant des travaux de mise aux normes d'un assainissement individuel, pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS), hors construction neuve.

Et en plus, vous pourrez bénéficier de la non facturation des prestations du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) à savoir :

- le contrôle de conception de l'installation (110 €) ;
- le contrôle de bonne exécution des travaux (30 €).

Conditions d'éligibilité :

- propriétaire occupant ayant acquis un bien sur le territoire de la CCIVS pour y demeurer à titre de résidence principale ou secondaire ;
- logement ayant plus de 2 ans ;
- installation présentant un danger pour la santé des personnes ou absence d'installation ;
- seules les installations ne consommant pas d'énergie seront subventionnées, sauf impossibilité technique particulière sur présentation d'un justificatif ;
- remise du rapport du SPANC de moins de 3 ans pour le contrôle de bon fonctionnement de l'installation, qui devra mentionner la non-conformité de celle-ci au regard de l'arrêt contrôle du 27 avril 2012, ainsi que l'avis conforme du SPANC sur l'installation projetée ;
- remise du devis signé et accepté du client.

Département

Aide plafonnée à 2500 € maximum.
égale à 30 % du montant des travaux HT pour les Propriétaires Occupants (PO) modestes et très modestes sous conditions de ressources de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), réalisant des travaux de mise aux normes d'un assainissement individuel, pour tout le département, hors construction neuve et résidence secondaire.


Conditions d'éligibilité :

- propriétaires occupants modestes et très modestes éligibles aux conditions de ressources de l'Anah en vigueur au moment du dépôt du dossier ;
- propriétaires occupants ayant acquis un bien en Dordogne pour y demeurer à titre de résidence principale ;
- logement ayant plus de 2 ans ;
- installations présentant un danger pour la santé des personnes ou absence d'installation ;
- sauf impossibilité technique particulière à justifier, seules les installations ne consommant pas d'énergie seront subventionnées ;
- remise du rapport du SPANC de moins de 3 ans pour le contrôle de bon fonctionnement de l'installation, qui devra mentionner la non-conformité de l'installation au regard de l'arrêt contrôle du 27 avril 2012 ainsi que l'avis conforme du SPANC sur l'installation projetée ;
- remise du devis signé et accepté du client.

POUR FAIRE VOTRE DEMANDE, PRENDRE CONTACT AVEC :
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCIVS
Tél. : 05 53 03 70 30 ou 07 86 56 11 02 | spanc@ccivs.fr

Isle Vern Salembre
Communauté de Communes
www.ccivs.fr

Conception : Service Communication CCIVS



Piscine de la CCIVS - Horaires d'été

Téléchargez l'application **illiwad** en scannant le QR code et abonnez-vous à la CCIVS.

Puis suivez la station « PISCINES Communautaires - St Astier & Neuvic » pour recevoir toutes les infos des piscines en temps réel.




HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC du 1^{er} juillet au 31 août

Piscine intercommunale de Neuvic-sur-l'Isle

05 53 81 37 61

Sortie du bassin :

Mardis et jeudis : 12h45 et 19h

Mercredi, vendredi, samedi et dimanche : 12h45 et 19h10

	Matin	Après-midi
LUNDI	fermée	fermée
MARDI	11h-13h	14h-19h
MERCREDI	11h-13h	14h-19h10
JEUDI	11h-13h	14h-19h
VENDREDI	11h-13h	14h-19h10
SAMEDI	11h-13h	14h-19h10
DIMANCHE	11h-13h	14h-19h10

Jours fériés	Matin	Après-midi
VENDREDI 14 JUILLET	11h-13h	14h-19h10
MARDI 15 AOÛT	11h-13h	14h-19h

► **AQUAGYM** : mardi et jeudi de 19h30 à 20h15 au tarif de 4 € la séance

(à partir de 16 ans / hors carte d'abonnement)

► Short et bermuda de bain **INTERDITS**.

► Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

La piscine de la CCIVS située sur la commune de Neuvic-sur-l'Isle est ouverte durant la saison estivale, aux jours et horaires suivants :

- Mardi : 11h-13h / 14h-19h
- Mercredi 11h-13h / 14h-19h10
- Jeudi 11h-13h / 14h-19h
- Vendredi 11h-13h / 14h-19h10
- Samedi 11h-13h / 14h-19h10
- Dimanche 11h-13h / 14h-19h10

Jours fériés :

- Vendredi 14 Juillet : 11h-13h / 14h-19h10
- Mardi 15 Août : 11h-13h / 14h-19h

Sortie du bassin :

Mardis et jeudis : 12h45 et 19h

Mercredi, vendredi, samedi et dimanche : 12h45 et 19h10

Short et bermuda de bain **INTERDITS**.

Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Tél. : 05 53 81 37 61

Plus d'information sur les piscines de la CCIVS (St Astier & Neuvic) :
www.ccivs.fr/au-service-des-habitants/piscine

Informations SMD3

Parmi les nombreuses compétences de la CCIVS, figurait la collecte des déchets ménagers et assimilés. Le financement de ce service était garanti par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

En juillet 2021, la CCIVS a transféré l'entièreté de la gestion de ce service au SMD3. Comme les autres collectivités, la CCIVS est représentée par deux conseillers communautaires au sein du conseil syndical du SMD3 : Messieurs Marc MELOTTI et François ROUSSEL.

Le SMD3 a voté, à la majorité des élus du conseil syndical, la mise en place de la REOMI (redevance incitative) à la place de la TEOM à compter du 01/01/2023.

De ce fait, la TEOM prélevée avec les impôts fonciers disparaît dès 2023 ; les usagers recevant désormais une facture suivant la composition de leur foyer.

Pourquoi les coordonnées de la CCIVS figurent sur les correspondances envoyées par le SMD3 ?

Pour qu'une intercommunalité ne subisse pas de perte de dotation de l'Etat, même après avoir transféré sa compétence au SMD3, il a été convenu, par toutes les collectivités concernées, d'adopter la procédure de « l'encaissement en lieu et place ». Un budget annexe spécifique est ouvert pour l'encaissement de la REOMI par la CCIVS, qui en reverse l'intégralité au SMD3. Le SMD3 demeure donc l'unique entité gestionnaire au quotidien de ce service.



Récupération des pneus dans les déchèteries, du 12 au 17 septembre.

Plus d'informations : www.smd3.fr

Tribune libre

Madame, Monsieur,

La CCIVS a fonctionné de façon sereine pendant toute la mandature 2014-2020 et les votes marquant les choix du conseil communautaire ont toujours été exprimés à la quasi-unanimité, car les décisions prises allaient dans le sens de l'intérêt général.

À la suite des dernières élections municipales et du renouvellement du conseil communautaire, c'est Monsieur Jean-Michel Magne qui a été élu président de la CCIVS.

Je précise d'emblée que je n'ai aucun grief contre l'homme, mais j'ai très vite remarqué et alerté les collègues élus sur les graves erreurs de gestion de Monsieur Magne.

D'ailleurs, l'un des meilleurs experts en finances locales, Monsieur Michel Klopfer, dès 2021, a signalé que la situation financière de la CCIVS était passée du vert au rouge !

Depuis les choses se sont encore aggravées, les frais de personnel et l'endettement ont atteint des niveaux qui conduiront inéluctablement à une hausse des impôts locaux pour la part CCIVS.

Enfin sur un sujet majeur, qui est celui de la santé, comme tous les élus, j'ai été favorable à l'implantation d'un centre de santé (médecins salariés) sur notre territoire.

Cependant, le choix de la commune de Saint-Léon-sur-l'Isle pour accueillir ce centre de santé ne répond pas aux critères d'environnement médical et paramédical attendus par les jeunes médecins aujourd'hui. De plus, ce projet surdimensionné, nous entrainera vers un gouffre financier.

Voici les principales raisons qui ont conduit de nombreux conseillers communautaires à voter contre le budget 2023 proposé par Monsieur Magne.

La gestion n'est ni de gauche, ni de droite, elle est bonne ou mauvaise, c'est hélas le dernier qualificatif qui caractérise la gestion actuelle de la CCIVS.

François ROUSSEL

Conseiller Communautaire CCIVS

Maire Honoraire de Neuvic-sur-l'Isle

Suivez la communauté de communes sur les réseaux sociaux :



www.facebook.com/ccivs24/



@ccivs24



www.linkedin.com/company/ccivs24/

iliwap



Téléchargez l'**application**
en scannant le QR code
et **abonnez-vous à la CCIVS.**



Les services de la CCIVS

Pôle Administratif

Administration générale

43 rue Victor Hugo - Le bateau - BP 6 - 24 110 Saint-Astier
05 53 03 45 82 - contact@ccivs.fr

Pôle Technique

ZI La Borie - Rue Henri Rebière - 24 110 Saint-Astier
05 53 04 73 39 - poletechnique@ccivs.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Aides financières, accompagnement emploi, portage de repas...

ZA de Théorat - 24 190 Neuvic-sur-l'Isle
05 53 80 86 86 - cias@ccivs.fr

Office de Tourisme de la CCIVS

Accueil de Saint-Astier

1, rue de la Fontaine - 24110 Saint-Astier
05 53 54 13 85 - tourisme@ccivs.fr

Accueil de Neuvic-sur-l'Isle

2, place de la Mairie - 24190 Neuvic-sur-l'Isle
05 53 81 52 11 - tourisme.neuvic@ccivs.fr

Communauté de Communes Isle Vern Salembre

BP 6 - Le bateau - 43, rue Victor Hugo - 24 110 Saint-Astier
Tél : 05 53 03 45 82 / Courriel : contact@ccivs.fr